# Fichier audio

[Podcast50\_Ferrier\_thèse1971.mp3](https://univangersfr-my.sharepoint.com/personal/cedric_paquereau_univ-angers_fr/Documents/Fichiers%20transcrits/Podcast50_Ferrier_the%CC%80se1971.mp3)

# Transcription

Commentateur :

Bonjour et bienvenue dans ce nouveau podcast réalisé à l'occasion du 50e anniversaire de l'université d'Angers.

Nous retrouvons Jean-Louis Ferrier pour cet épisode. Ancien enseignant à l'IUT, il se rappelle l'époque où l'université d'Angers ne pouvait pas délivrer de diplôme de thèse. Les doctorants étaient pourtant présents sur Angers et y donnaient des cours. Voici comment.

Jean-Louis Ferrier :

Je reviens un petit peu aussi sur, je dirais, l'époque où les gens voulaient faire une thèse à Angers. Mais faire une thèse à Angers, ce n'était pas aussi simple que ça. Parce qu’Angers n'avait pas l'autorisation de délivrer le diplôme et donc nous étions enfin, en l'occurrence en ce qui concerne, mais bien d'autres aussi, dans la même situation : nous étions inscrits à l'université de Nantes.

Et alors j'ai retrouvé un document, je ne sais pas si vous le percevez, qui est celui-ci, qui est une carte d'étudiant de l'UFR scientifique de l'université de Nantes et qui date de 1971. Ce qui veut dire que les professeurs de l'université d'Angers devaient demander une autorisation à Nantes pour pouvoir encadrer une thèse localement.

Commentateur :

Le témoignage de Jean-Louis Ferrier a été recueilli par l'Association des retraités de l'université d'Angers.

Pour en savoir plus sur l'histoire de l'UA, n'hésitez pas à écouter d'autres podcasts sur le site des 50 ans de l'UA.